



Communiqué du 23 juin 2021

Résultat de l'Assemblée générale annuelle de Tipiak

Avec

- . un actionariat familial stable depuis la création de l'entreprise en 1967,
- . une marque forte,
- . des produits leaders,
- . 1 300 personnes,
- . 7 sites de production,

Tipiak a su développer une offre originale et qualitative dans ses deux secteurs :

secteur « froid » :

- . produits traiteurs pâtisseries,
- . plats cuisinés surgelés.

secteur « sec » :

- . épicerie,
- . panification.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la société TIPIAK, réunie le 22 juin 2021 à la Cité des congrès de Nantes, 5 rue de Valmy, a approuvé l'ensemble des résolutions soumises au vote par le Conseil d'administration, notamment :

- L'approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2020 et la distribution du dividende au titre de cet exercice, soit 1,65 euros par action, avec un détachement du coupon le 2 juillet 2021 et le paiement des dividendes le 6 juillet 2021 ;
- Le renouvellement pour une période de 6 ans du mandat de Monsieur Eric ANDRE, en qualité d'administrateur ;
- La nomination pour une période de 6 ans de Monsieur Jean-Joseph SCHIEHLE, en qualité d'administrateur ;
- L'approbation de la politique de rémunération du Président Directeur Général et/ou de tout autre dirigeant mandataire social, du Directeur Général Délégué et des membres du Conseil d'administration ;
- L'approbation des informations visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce et des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé au Président Directeur Général ;
- La modification de l'article 13 des statuts en vue d'élever la limite d'âge des fonctions de Directeur Général Délégué à 70 ans ;
- Diverses délégations de pouvoirs, compétences et autorisations financières consenties au Conseil d'administration.

NYSE Euronext Paris -
Compartiment C
ISIN FR0000066482
Reuters TIPK.PA
Bloomberg TPK FP

Contact Tipiak :
virginie.pain@tipiak.fr

www.tipiak.fr

Le résultat détaillé des votes sera mis en ligne sur le site de Tipiak (www.groupe.tipiak.fr) dans la rubrique Finance.

Tipiak, tout est dans la recette